



REINSCRIPTION Saison 2020/2021 - CATEGORIE U8 (année 2013)

ENTRAÎNEMENT : LE MERCREDI DE 13h15 A 14h30 (stade Emile Anthoine)

ou ENTRAÎNEMENT : LE JEUDI DE 18h00 A 19h30 (stade Emile Anthoine)

Information importante : La reprise des entraînements se fera le Mercredi 2 septembre 2020

Cher(s) parent(s),

Les demandes d'inscription étant toujours plus fortes, d'une année sur l'autre, nous démarrerons les réinscriptions à partir du **mardi 26/05/2020**.

Nous vous invitons à nous retourner votre **dossier complet et dûment rempli** à l'adresse suivante, ESPA 9 rue Jean Rey 75015 Paris, **avant le 13/06/2020 si vous souhaitez garantir l'inscription de votre enfant**.

Pour garantir une bonne compréhension du document, veuillez, s'il vous plaît écrire en lettres majuscules et lisiblement

RESPONSABLE DE L'ENFANT :

NOM (M ; Mme) : PRENOM :

ADRESSE :

VILLE : Code Postal :

Numéros de téléphone :

Mère : domicile : _____ portable : _____ travail : _____

Père : domicile : _____ portable : _____ travail : _____

Adresses E-mail :

Mère :

Père :

Je soussigné(e),, responsable légal de l'enfant, souhaite l'inscrire au club Entente Sportive Petits Anges Paris (ESPA), pour la saison 2020-2021.

IDENTITE DE L'ENFANT :

NOM : PRENOM : Né(e) le : / /

J'autorise mon enfant à rentrer seul après les entraînements ou les matchs, à partir du stade Emile Anthoine (Suffren) ou du stade Suzanne Lenglen (Balard).

Je n'autorise pas mon enfant à rentrer seul après les entraînements ou les matchs, à partir du stade Emile Anthoine (Suffren) ou du stade Suzanne Lenglen (Balard).

Je soussigné(e) M. Mme....., accepte adhérer au club Entente Sportive Petits Anges Paris (ESPA) et de respecter le règlement de l'association. **Je reconnais avoir pris connaissance du règlement, à la discipline et aux statuts du Club, et m'y conformer strictement. Toutes violations ou non-respect, à l'esprit de la charte* du club et à ses obligations, pourront faire l'objet de mesures disciplinaires pouvant aller d'un simple avertissement, d'une suspension provisoire, ou bien jusqu'à l'exclusion définitive de l'adhérent.** J'autorise le club des Petits Anges Paris à utiliser l'image de mon (mes) enfant(s) dans le cadre de la pratique du football et sur les différents supports du club.

DATE :

SIGNATURE :

*Les clauses et les conditions de la charte des parents et des joueurs sont disponibles sur le site internet du club www.espa-paris.fr.

Le club ne pourra être tenu pour responsable en cas de problème, si les cases ci-dessus ne sont pas cochées. Les enfants attendront au vestiaire votre venue, aux horaires prévus.



REINSCRIPTION SAISON 2020/2021 - CATEGORIE U8 (année 2013)

- ENTRAÎNEMENT : LE MERCREDI DE 13h15 A 14h30 (stade Emile Anthoine)
- ou ENTRAÎNEMENT : LE JEUDI DE 18h00 A 19h30 (stade Emile Anthoine)

Information importante : La reprise des entraînements se fera le mercredi 2 septembre 2020

Voici la liste des documents à nous fournir :

- Fiche d'inscription convenablement et lisiblement remplie, au recto.
- La cotisation annuelle d'un montant de 350€ peut être réglé soit par, virement, carte bleue, ou chèque à l'ordre de l'ESPA (**possibilité de régler en 4 chèques de 87,50€, qui seront débités fin juin, fin août, fin septembre et fin octobre**).
- 1 photo d'identité récente (pas de photo en papier ou d'internet) avec au dos: NOM + PRENOM + ANNEE DE NAISSANCE de votre enfant.
- Une copie de la pièce d'identité de l'enfant (si votre enfant est né(e) à l'étranger: il nous faut impérativement: un justificatif de domicile + l'extrait d'acte de naissance + une copie de la pièce d'identité des 2 parents). **Attention** : tous ces documents doivent être dupliquer de manière lisible.
- La feuille concernant la demande de licence doit être correctement remplie, et **impérativement** tamponnée et signée par votre médecin traitant. Pour ce faire, il vous suffira de donner la demande de licence à votre médecin qu'il remplira directement dans la partie qui lui est réservé (partie à droite indiquée : certificat médical). **La demande de licence est à remettre avant le 15/07/2020 sous peine de voir votre réinscription annulée.**
Nous attirons votre attention sur les certificats médicaux dits « classiques », ceux-ci ne sont pas valables, car non homologués par la F.F.F.

Vous recevrez un mail validant la réinscription définitive de votre enfant, dans les jours suivants.

Toute inscription est ferme et définitive. Aucune annulation ou remboursement total ou partiel ne pourra être effectué au-delà du 31/10/2020.

Afin de vous permettre de nous retourner le dossier de réinscription de votre enfant (saison 2020-2021) dans les meilleurs délais, l'équipe ESPA vous propose les solutions suivantes :

1. Venir nous rencontrer lors des permanences mises à votre disposition devant l'entrée du stade Emile Anthoine (9, rue Jean Rey) aux dates ci-après : **mercredi 27/5, mardi 02/06, mercredi 03/06, samedi 06/06, dimanche 07/06, lundi 08/06, mardi 09/06, mercredi 10/06 et samedi 13/06 de 14 heures à 17 heures**
2. D'aller déposer votre dossier dans la boîte aux lettres du club (ESPA), située face à la porte d'entrée du stade Emile Anthoine, à côté du parking à vélo
3. De l'envoyer par courrier à l'adresse suivante :

ESPA
stade Emile Anthoine (Suffren)
9 rue Jean Rey 75015 PARIS

Ouverture du bureau (actuellement fermé jusqu'à réouverture du stade).

Horaires habituels : du mardi au vendredi de 15h00 à 20h00 - le mercredi de 12h00 à 20h00 - le samedi de 12h00 à 17h00

Siège social : Entente Sportive des Petits-Anges Paris - 15 avenue Robert Schuman 75007 Paris.

Adresse correspondance du Bureau Administratif et entrée : Stade Emile Anthoine 9, rue Jean Rey 75015 Paris Tel : 01 73 70 42 92 - 06 67 93 41 63

Mail : Lpafoot@gmail.com – site internet www.espa-paris.fr